

Je s'abonne

# ECONOMIE

## VIE ECONOMIQUE DU DEPARTEMENT

LE PETIT JOURNAL est habilité à publier Les annonces judiciaires et légales sur 11 départements



### L'OCCASION :

- d'une constitution de sociétés
- Modification de société
- Cession d'actifs
- Continuation d'activités malgré pertes
- Cession de fonds de commerce
- Location gérance
- Fin de location gérance
- Cession de droit au bail
- Déclaration d'insaisissabilité
- Rectificatif
- Collectivités locales
- Changement de nom patronymique
- Changement de régime matrimonial etc...

**Demandez à :**  
votre notaire,  
votre avocat,  
votre expert comptable  
de confier vos annonces  
à notre journal  
**05 63 20 80 02**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLICAIN FRANÇAIS  
PRÉFET DU LOT

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Commune BAGNAC-SUR-CELLE

**Avis d'enquête publique portant ouverture d'une enquête publique unique relative à une demande de renouvellement et d'extension d'une autorisation d'exploiter la carrière et ses installations annexes aux lieux dits « Aurzac », « Carthoulan » et « Les Carrères » sur la commune de BAGNAC-SUR-CELLE (46) par la SARL SCMC et au déclassement anticipé d'une section de la voie communale n°11 et au classement.**

de la nouvelle section

Par arrêté n° E-2018-248 en date du 12 octobre 2018, une enquête publique unique sur le projet sus-visé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 5 novembre 2018 à partir de 9h00 au 8 décembre 2018 jusqu'à 13h00 inclus.

Au terme de la procédure, la décision prise par le Préfet du Lot pourra être un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus d'autorisation du projet.

Pour la conduite de l'enquête sus-visée, le Tribunal administratif de Toulouse a désigné Monsieur Jean-Marie WILLMART en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable.

sur le site Internet des services de l'État du Lot (www.lot.gouv.fr), le public pourra formuler ses observations par courriel transmis



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLICAIN FRANÇAIS  
PRÉFET DU LOT

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant ouverture d'une enquête publique relative à une demande de renouvellement et d'extension d'une autorisation d'exploiter la carrière et ses installations annexes aux lieux-dits « Les Dervèzes » sur la commune de Crayssac et « Mont Rixou » sur la commune d'Espère (46) par la Sas CM QUARTZ**

Par arrêté n° E-2018-253, une enquête publique sur le projet sus-visé, d'une durée de 39 jours, est prescrite du lundi 26 novembre 2018 à partir de 14h00 au 3 janvier 2019 jusqu'à 12h00 inclus.

Au terme de la procédure, la décision prise par le Préfet du Lot pourra être un arrêté d'autorisation assorti du respect de prescriptions ou un arrêté de refus d'autorisation du projet.

Pour la conduite de l'enquête sus-visée, le Tribunal administratif de Toulouse a désigné Monsieur Guy Carles en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable.

Les communes concernées sont : Bagnac-Sur-Céle, Faziens, Linac, Montredon, Prédigneis, Saint-Félix, Saint-Jean-Mirabel, Viacq, Saint-Santh-de-Maurs (15) et Le Troulou (15).

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Bagnac-Sur-Céle selon le calendrier suivant :

- Lundi 5 novembre 2018 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- Vendredi 16 novembre 2018 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- samedi 24 novembre 2018 de 10h00 à 13h00 ;
- vendredi 30 novembre 2018 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- jeudi 6 décembre 2018 de 10h00 à 13h00.

En corollaire, à l'initiative du commissaire-enquêteur, le public pourra également participer à une réunion d'information et d'échange qui se tiendra à la salle des fêtes de Bagnac-Sur-Céle située rue Figeacaise, le 8 novembre 2018 à partir de 18h00.

Les rapports et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dans la mairie de Bagnac-Sur-Céle ainsi qu'à la DDT du Lot et sur le site Internet des services de l'État du Lot (www.lot.gouv.fr) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à Monsieur Laurent Foussell, responsable foncier environnement de la SARL SCMC, par téléphone (05 61 80 91 35/06 66 77 66 89) ou par courriel (laurent.foussell@cdias-so.com).

S'agissant de la demande de déclassement anticipé d'une section de la voie communale n°11 et au classement de la nouvelle section, toute information technique peut être demandée à Monsieur Fausto ARAQUE, maire de la commune de Bagnac-Sur-Céle, par téléphone (05 65 34 90 29) ou par courriel (mauriedebagnac@wanadoo.fr).

Fait à Cahors, le 15 octobre 2018

Le Directeur départemental,

Signé  
Philippe GRAMMONT

sur le site Internet des services de l'État du Lot (www.lot.gouv.fr) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête

Toute information technique peut être demandée à Monsieur Denis Mangier, référent du dossier, par téléphone (06 76 10 32 81) ou par courriel (sabiemangier46@orange.fr)

Fait à Cahors, le 23 octobre 2018

La directrice adjointe,  
Signé

Cécile DUMAINE-ESCANDE

**SELARL ARISTOTE**  
18 avenue Edouard Herriot  
19100 BRIVE LA GALLARDE

### MODIFICATION DU CAPITAL

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 18.09.2018 de la société

### TETRIS INVEST

SAS à capital variable, au capital souscrit de 20 000 €, dont le siège social est situé Lieu dit Fon De Mars, 46110 ST MICHEL DE BANNIERES. Immatriculée au RCS de CAHORS sous le numéro 838 088 383 et du procès-verbal des décisions du Président du 28.09.2018 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 230 000 euros par émission de 23 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 20 000 euros à 250 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié comme suit. Article 7bis mentionné : Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250 000 euros).

L'inscription modificative sera remise auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CAHORS.

### POUR AVIS, le Président

**SELARL ARISTOTE**  
18 avenue Edouard Herriot  
19100 BRIVE LA GALLARDE

### MODIFICATION DU CAPITAL

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250 000 euros).

### ASSURPRO

SARL au capital de 1 272 790 euros, dont le siège social est 7 Rue Antoine Dubois, 46500 GRAMAT, immatriculée au RCS de CAHORS sous le numéro 832 651 533, le capital social a été réduit d'une somme de 445 600 euros, pour être ramené de 1 272 790 euros à 827 190 euros par rachat et annulation de 44 560 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes.

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : "Le capital social est fixé à UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE DOUZE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT DIX euros (1 272 790 euros)."

Il est divisé en 127 279 parts sociales de catégorie A de 10 euros chacune, entièrement libérées."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à HUIT CENT VINGT SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT DIX euros (827 190 euros).  
Il est divisé en 82 719 parts

sociales de catégorie A de 10 euros chacune, entièrement libérées"

### pour avis, le gérant

**SELARL ARISTOTE**  
18 avenue Edouard Herriot  
19100 BRIVE LA GALLARDE

### CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 30.09.2018, la collectivité des associés de la société

### ASSURPRO

SARL au capital de 1 272 790 euros, dont le siège social est 7 Rue Antoine Dubois, 46500 GRAMAT, immatriculée au RCS de CAHORS sous le numéro 832 651 533, a pris acte de la démission de Monsieur Pierre CERRIES, demeurant Bostredon, 46110 CAVAGNAC de ses fonctions de cogérant à compter du 30.09.2018.

Pour avis, le Gérant

**AVIS DE CONSTITUTION  
CARRELAG MARTINHO**

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : Le Bourg, 46300 ST CIRQ MADELON AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST CIRQ MADELON du 2 novembre 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : CARRELAG MARTINHO Siège : Le Bourg, 46300 ST CIRQ MADELON Durée : quatre-vingt-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 2000 euros Objet : La pose, l'achat et la vente de carrelage, de faïence, de marbre et de tout type de revêtements de sols et de murs; l'étalement de pièce humide, la pose de cloison et de Placoplatre, les petits travaux de peinture, la peinture marmorée ; Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède de parts. Les décisions sont prises à la majorité simple des associés. Président : Monsieur Joel PEREIRA MARTINHO, demeurant Redon, 24250 GROLEJAC La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAHORS.

### LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01.10.2018 fait à GRAMAT.

La Société CGR DISTRIBUTION, SARL au capital de 300 000 € dont le siège social est à GRAMAT (46500) 1 Rue Louis Fajoles, immatriculée au RCS de CAHORS sous le numéro 788 450 872, a confié à :

La Société SYTEC, SARL au capital de 8 000 € dont le siège social est à GAN (64290), Place Henri IV, immatriculée au RCS de PAU sous le numéro 803 143 965, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de type supermarché exploité à GRAMAT (46500) 1 Rue Louis Fajoles, connu sous l'enseigne « CARREFOUR CONTACT ».

Pour avis,

### SERIEUX ET COMPETENCE ANNONCES LEGALES

Vous pouvez transmettre vos annonces légales jusqu'au  
**05 63 20 80 02**

**MARDI 18 HEURES**  
pour parution  
dans notre journal  
le Jeudi

legale@lapetitjournal.net